

Baromètre mai 2005 du greffe du Tribunal de commerce de Paris

L'indicateur de référence de la vie économique des entreprises de la capitale

La tendance du mois : la création d'entreprise redémarre en mai

INDICATEUR QUALITE du SERVICE GREFFE pour mai 2005
Délai d'immatriculation des entreprises au Registre du commerce : 0,94 jour

Tableau de bord : indicateurs clés de l'économie parisienne pour mai 2005

Indicateur de variation mai 2005 / mai 2004	En hausse	En baisse
Stock d'entreprises parisiennes : 303 660 entreprises, soit 6 359 de plus qu'en mai 2004	+2,14%	
Les immatriculations d'entreprises ¹	+10,16%	
Les immatriculations de SARL à libre capital social	+ 22,00%	
Les prêts bancaires accordés aux entrepreneurs	+11,56%	
L'endettement fiscal des entreprises		- 16,01%
L'endettement social des entreprises		- 16,72%
Les ouvertures de redressements et liquidations judiciaires	+ 0,80%	

La création d'entreprises redémarre en mai. « Avec plusieurs indicateurs au beau fixe, l'économie de la Capitale semble enregistrer un redémarrage en mai. La création d'entreprises enregistre une hausse de +10,16% par rapport à mai 2004. Léger bémol cependant, les immatriculations concernent une forte proportion de SARL à capital social libre et unipersonnelles, plutôt que les structures plus capitalisées qui sont davantage créatrices d'emplois. Parallèlement à cet indicateur positif pour l'économie parisienne, l'on note une stabilisation des jugements d'ouverture de redressement et de liquidation judiciaires, soit 373 décisions en mai, et moins d'emplois salariés directement concernés par ces défaillances. Ces éléments positifs s'accompagnent d'une diminution de l'endettement fiscal et social, soit une baisse de 16%. Les radiations d'entreprises à l'initiative du dirigeant, en revanche, ont été plus nombreuses en mai, soit +15%, semblant témoigner des difficultés conjoncturelles rencontrées par l'économie parisienne dans les 4 premiers mois de l'année ».

Le greffe maintient le cap de la qualité au service des entreprises et du Tribunal de commerce. Certifié ISO 9001 (Version 2000) en juillet 2004, le greffe s'engage à améliorer la satisfaction de ses clients en termes d'accueil et de délais. En mai 2005, les nouvelles entreprises se sont immatriculées au Registre du commerce dans un délai de 0,94 jour ¹.

¹ La Loi impose au greffier de contrôler juridiquement les dossiers d'immatriculation dans un délai d'un jour franc ouvrable (cet indicateur se définit ainsi : jour n+1 jusqu'à minuit).



IMMATRICULATIONS D'ENTREPRISES : LA TENDANCE DE MAI

**Hausse des immatriculations toute entreprises confondues : +10,16%
et des créations de SARL à libre capital : +22,00%
en mai 2005 par rapport à mai 2004**

En mai 2005, 2 679 nouvelles entreprises se sont créées à Paris, soit une hausse de 10,16% par rapport à mai 2004. Ce sont les créations de sociétés commerciales qui enregistrent la plus forte augmentation, soit +14%.

Les principales tendances sont les suivantes :

- Les immatriculations de sociétés à responsabilité limitée sont les plus nombreuses, soit 61,07% (- 1 point par rapport à mai 2004). Parmi celles-ci, les sociétés unipersonnelles représentent 17% du total, soit +3,5 points en comparaison avec mai 2004
- 19,86% sont des sociétés civiles dont la proportion demeure stable
- 8,87% des commerçants, en diminution de 0,5 point par rapport à mai 2004
- 6,33% revêtent la forme de sociétés anonymes et sociétés par actions simplifiées, en diminution de 0,6 points
- 3,37% des sociétés en nom collectif, en hausse de 1,7%
- 1,1% revêtent différentes formes juridiques telles que des sociétés d'exercice libéral, des groupements, des coopératives, etc.

Les immatriculations de SARL à capital social libre ² ont continué à soutenir la création d'entreprises. 485 nouvelles entreprises se sont immatriculées en mai 2005, ce qui représente une hausse de 22% par rapport à mai 2004. Parmi leurs caractéristiques, l'on notera qu'elles se constituent avec un capital moyen de 2 417 €, et qu'elles sont de moins en moins nombreuses à se doter d'un capital d'un euro. 32% d'entre elles exercent une activité de prestations de services et de conseils aux entreprises.

Au total, le Registre du commerce dénombre néanmoins l'immatriculation de 13 647 nouvelles entreprises pour les cinq premiers mois de 2005, soit une diminution de 2,6% par rapport à la même période en 2004.

Au vu de tous ces résultats, l'on constate que la création d'entreprise a repris à Paris en mai. Toutefois, les formes juridiques les plus capitalisées semblent perdre du terrain au profit de structures juridiques faiblement capitalisées, telles que les sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée et les SARL à libre capital, qui occupent une place grandissante dans l'économie parisienne.



PROFIL DES NOUVEAUX ENTREPRENEURS PARISIENS LA TENDANCE DU MOIS

**Des créateurs et des créatrices plus jeunes en mai 2005 :
L'âge moyen des femmes s'établit à 41,95 ans et celui des hommes à 42,26 ans,
Soit 1,8 ans de moins qu'en mai 2004**

En mai 2005, 28,81% des créateurs d'entreprises étaient des femmes, et 70,99% des hommes, ce qui représente la même proportion qu'en mai 2004. Leur âge moyen s'établit à 42,11 ans, soit deux points de moins qu'en mai 2004 (soit 43,88 ans).

² La Loi pour l'Initiative Economique du 1^{er} août 2003 autorise la création de SARL avec un capital social libre. Précédemment, les SARL devaient se doter d'un capital social minimum de 7 500 €.

Les autres tendances observées sont les suivantes :

Davantage de jeunes créateurs

- Les nouveaux entrepreneurs de moins de 25 ans sont plus nombreux, soit +1,5 points par rapport à mai 2005.
- 26,79% des créateurs ont de 26 à 35 ans, soit 2,04 points de plus qu'en mai 2004.
- Dans cette tranche d'âge, 28,19% sont des femmes, en nombre supérieur aux hommes, et plus nombreuses que l'an passé également, soit +3,5 points par rapport à mai 2004.

Davantage de « seniors » de plus de 56 ans

- 12,97% des nouveaux entrepreneurs de mai ont plus de 56 ans, en hausse de 4,59 points par rapport à mai 2004.
- Les femmes « seniors » sont beaucoup moins bien représentées en mai 2005 au sein de cette tranche d'âge, soit – 5 points par rapport à mai 2004. Les hommes en revanche gagnent 4 points en comparaison avec mai 2004.

Le nombre de créateurs âgés de 36 à 45 ans et de 46 à 55 ans demeure stable.

Pyramide des âges des créateurs d'entreprises:

	2005			2004		
	% global	% femmes	% hommes	% global	% femmes	% hommes
Moins de 25 ans	5,90%	6,03%	5,86%	4,40%	4,13%	4,52%
Entre 26 et 35 ans	26,79%	28,19%	26,29%	24,75%	24,66%	24,88%
Entre 36 et 45 ans	31,43%	28,61%	32,61%	30,20%	30,47%	30,20%
Entre 46 et 55 ans	22,91%	23,84%	22,48%	23,09%	23,12%	23,11%
Supérieur à 56 ans	12,97%	13,32%	12,75%	17,56%	17,61%	17,30%



RADIATIONS D'ENTREPRISES DU REGISTRE DU COMMERCE : LA TENDANCE DU MOIS

**Augmentation des radiations volontaires : +15,56%
Mais baisse des radiations d'office³ : -55,48% par rapport à mai 2004**

1 785 entreprises ont disparu de la Capitale en mai 2005, soit une baisse de –40,58% par rapport à mai 2004. Ce sont principalement les radiations d'office, réalisées par le greffier en vue d'un apurement du Registre du commerce, qui enregistrent une baisse, soit –55,48%. Les radiations volontaires, à l'initiative du dirigeant désireux d'arrêter son activité, enregistrent en revanche une hausse de 15,56%. Ce dernier fait pourrait témoigner des difficultés conjoncturelles rencontrées par les entrepreneurs parisiens.

8 723 entreprises ont disparu de la Capitale en 2005, soit –32,10% par rapport à 2004.

Pour mémoire, les causes de radiation les plus fréquentes sont : la cessation d'activité en raison du déménagement de l'entreprise dans un autre département, la clôture d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire ou la radiation à la suite d'irrégularités constatées (entreprise ayant changé d'adresse sans régulariser sa nouvelle situation auprès du greffe) ou sur décision du Juge (non-production de pièces justificatives par exemple).

³ Le greffier procède à la radiation d'office des entreprises pour différents motifs, qui sont les suivants : clôture des opérations de liquidation pour les entreprises faisant l'objet d'une liquidation judiciaire, radiation par ordonnance du juge-commis à la surveillance du Registre du commerce en raison de diverses irrégularités ...



INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES OU CREDITS BANCAIRES : LA TENDANCE DU MOIS

**Hausse des financements accordés aux entrepreneurs pour démarrer
ou développer leur activité :
-4,51% en mai 2005 par rapport à mai 2004**

550 inscriptions correspondant à des prêts accordés par les banques aux entrepreneurs ont été enregistrés par le greffe en mai 2005, soit une baisse de 4,51%. Ces fonds prêtés aux nouveaux dirigeants leur permettront d'acquiescer un fonds de commerce, de développer une activité, de rénover un local commercial ou de faire face aux premiers frais d'installation. A ces inscriptions s'ajoutent les garanties sur le matériel acquis par les entrepreneurs dans le cadre de leur activité, plus rares, qui s'élèvent à 12 en mai.

Au titre des cinq premiers mois de 2005, 3 320 inscriptions ont été prises, soit +6% au regard de la même période en 2004. Ces données semblent refléter une amélioration des relations banques/entrepreneurs, les premières semblant plus enclines à prêter et les seconds plus désireux d'investir.



ENDETTEMENT FISCAL ET SOCIAL ⁴ : LA TENDANCE DE L'ANNEE 2005

**Baisse de 16,72% des inscriptions de privilèges de la Sécurité Sociale
et de 16,01% des inscriptions de privilèges du Trésor public
en 2005 par rapport à 2004**

Pour les cinq premiers mois de 2005, 8 476 privilèges relatifs à des cotisations sociales impayées ont été inscrits par l'Urssaf ou les caisses de retraite auprès du greffe, soit une diminution en volume de 16,72% par rapport à la même période en 2004. Par ailleurs, toujours au titre de ces inscriptions, les sommes conservées par le greffe s'élèvent à 242 696 000 €, ce qui représente une augmentation de 159,95% en comparaison avec les cinq premiers mois de 2004.

Toujours en 2005, 10 382 privilèges ont été inscrits auprès du greffe par le Trésor public, ce qui représente une diminution de 16,01% de l'endettement fiscal des chefs d'entreprises parisiens par rapport aux cinq premiers mois de 2004. Les sommes cumulées relatives aux inscriptions et conservées par le greffe s'élèvent à 1,5 milliard €.

En mai 2005, l'endettement fiscal et social des entrepreneurs parisiens déclaré auprès du greffe a poursuivi son recul par rapport à la même période en 2004.



JUGEMENTS D'OUVERTURE DE REDRESSEMENT ET DE LIQUIDATION JUDICIAIRES : TENDANCE DE MAI 2005

**Stabilisation des jugements d'ouverture, soit +0,8%,
Diminution de 28,79% du passif cumulé et de 14,18% des effectifs salariés concernés
en mai 2005 en comparaison avec mai 2004**

⁴ Les inscriptions de privilèges de l'Urssaf et du Trésor public reflètent l'endettement social et fiscal des entreprises déclaré au greffe. En effet, les sommes d'un montant supérieur à 12 000 euros dues par les commerçants et les personnes morales de droit privé à l'Urssaf et au Trésor public font l'objet d'une inscription de privilège auprès du greffe du Tribunal de commerce dans un délai de trois mois suivant leur date limite de paiement. Elles augmentent en volume aux périodes d'échéance de paiement des cotisations.

Après trois mois consécutifs de hausse, les jugements d'ouverture de redressement et de liquidation judiciaires se stabilisent en mai : 373 décisions de ce type ont été rendues par les juges du Tribunal de commerce de Paris, contre 370 en mai 2004. Au total, 2 096 procédures ont été ouvertes depuis le 1^{er} janvier 2005, ce qui représente une hausse de 4,63% par rapport à la même période en 2004.

❖ **Baisse du passif cumulé déclaré au greffe : -28,79% en mai 2005**

En mai, le passif déclaré par les entreprises défailtantes a poursuivi sa baisse. Au total, le passif cumulé s'élève à 53 587 000 €, ce qui représente un passif moyen de 143 664 € par entreprise. En données corrigées, c'est à dire en excluant les entreprises importantes recensées dans le processus appelé « Régime Général »⁵, l'on obtient un passif corrigé⁵ de 138 634 €, en légère baisse de 1% par rapport à mai 2004.

Au titre des cinq premiers mois de l'année 2005, le passif cumulé par les entreprises en redressement ou en liquidation judiciaires s'élève à 414 671 000 €, soit une baisse de 1% en données corrigées⁵.

❖ **Diminution des effectifs salariés directement concernés par les procédures collectives : -14,18% en mai 2005**

Les difficultés enregistrées par l'emploi salarié connaissent elles aussi une accalmie en mai. Les salariés touchés par les redressements et les liquidations judiciaires ont été moins nombreux, soit 787 emplois concernés en mai 2005, ce qui représente une baisse de 14,18% par rapport à mai 2004 en données corrigées⁵.

Les trois branches d'activité les plus touchées en mai 2005 ont été :

- Industrie manufacturière : 375 emplois, soit 47,65% des effectifs
- Commerce : 121 emplois, soit 15,37% des effectifs
- Services aux entreprises : 87 emplois, soit 11,05% des effectifs salariés

Le greffe dénombre 3 966 salariés touchés depuis le 1^{er} janvier 2005, soit en données corrigées, une baisse de 42,68% en comparaison avec la même période en 2004.

❖ **7 décisions d'ouverture à l'encontre d'entreprises importantes en mai 2005**

Ces entreprises exercent leur activité dans des secteurs variés : industrie manufacturière, commerce, prestations de conseil aux entreprises, commerce d'équipements divers, télécommunications, activités financières.

4 d'entre elles ont fait l'objet d'un redressement et 3 d'une liquidation judiciaires en mai 2005. Au total, elles emploient 273 salariés et ont cumulé un passif de 10 989 000 €. L'une de ces entreprises, engagée dans la fabrication et la vente d'emballages, est actuellement en redressement judiciaire. Elle emploie 212 personnes et a cumulé un passif de 4,5 millions €.

⁵ Les données corrigées s'obtiennent en soustrayant les passifs déclarés et les effectifs salariés des entreprises qui entrent dans le cadre du régime « général » des procédures collectives. Ce régime concerne les entreprises qui disposent d'un chiffre d'affaires supérieur à 3 048 980 € et/ou employant au moins 50 salariés. Un régime dit « simplifié » est appliqué aux entreprises qui se situent en dessous de ces seuils.



PREVENTION DES DIFFICULTES DES ENTREPRISES : LA TENDANCE DE MAI

**Baisse des détections des entreprises potentiellement en difficulté : -30,77%
Et du nombre d'entretiens accordés par les juges de la Prévention : -7,53%
en mai 2005 par rapport à mai 2004**

171 entreprises en difficulté ont été détectées par le greffe en mai 2005, soit une diminution de 30,77% par rapport à mai 2004. En 2005, le greffe a détecté 1 101 entreprises potentiellement en difficulté, soit une diminution de 8,17% en comparaison avec la même période en 2004.

Sur la base de cette détection, les juges du Tribunal de commerce de Paris reçoivent les dirigeants d'entreprises. Lors de ces entretiens, le point est fait sur les difficultés rencontrées ainsi que les mesures à prendre pour sauvegarder l'entreprise et les emplois. En mai, 258 entrepreneurs ont été entendus par les juges, soit une diminution de 7,53% par rapport à mai 2004. En 2005, 1 182 entretiens ont été accordés, soit une baisse de 1,09% par rapport à la même période en 2004.

❖ Diminution de 13,66% des effectifs salariés concernés par la Prévention des difficultés

9 871 salariés étaient directement concernés par les détections à la fin du mois d'avril 2005, ce qui représente une baisse de 13,66% par rapport à la même période en 2004. Ces dossiers sont en cours d'examen par les juges.

En mai 2005, les principales caractéristiques relevées pour les entreprises concernées par les détections évoluent peu au regard des mois précédents :

- 69,6% sont des SARL et 19,4% des sociétés anonymes
- 27% ont réalisé en 2003 un chiffre d'affaires inférieur à 750 000 €
- 33% emploient entre 1 et 9 salariés

Les effectifs salariés les plus touchés se situent dans les secteurs d'activité suivants :

- 29,5% travaillent dans les services aux entreprises, en baisse de 29 points par rapport à mai 2004
- 29% dans le commerce, en diminution de 7,5 points en comparaison avec mai 2004
- 20% dans les services aux particuliers et l'industrie, en baisse de 14 points.

Fin mai 2005, la Prévention des difficultés enregistre un bilan encore plus encourageant qu'en avril. 73,3% des entreprises dont le dossier est actuellement examiné par les juges poursuivent leur activité, 16,4% font l'objet d'un jugement d'ouverture de redressement ou de liquidation judiciaires, 9,2% font l'objet d'une mise à l'enquête, 1% bénéficient d'un règlement amiable.